

# ANIENIB

Novembre  
2003

N°17

ASSOCIATION NATIONALE des INGENIEURS ENI de BREST

## ÉDITORIAL

### Sommaire

Editorial	page 1
Rencontre 2003- Brest 2004	page 2-3
Réalité virtuelle- projet R-Eve	page 4
Alerte au fichier	page 5
Le CERV	page 6
Remise des diplômes- Salaire ingénieurs	page 7
Le volontariat	page 8
Taxe d'apprentissage- Extension Enib	page 9
Bilan 2002/2003	page 10
Tableau de bord	page 11
Infos pratiques	page 12

Rédaction : ANIENIB  
BP 30815  
29608 BREST Cedex  
Tél : 02-98-05-66-08  
<http://anciens.enib.fr/anienib>

Tirage : 1000 exemplaires  
ISSN : 1277-0760  
Mise en page : ANIENIB  
Impression : Imprimerie LEGRAND  
Tél : 02-98-02-03-89

**E**t c'est reparti pour un nouveau tour.

Je vous en ai déjà parlé à plusieurs reprises, la LMD revient en force... What's this? me direz vous. Il s'agit des cycles d'enseignement européens. LMD veut simplement dire Licence-Master-Doctorat. Les premières discussions européennes datent de 98 avec les déclarations de la Sorbonne suivies par celles de Bologne puis de la rencontre de Salamanque en 2001, pour aboutir en mai 2001 à la conférence de Prague. Enfin en octobre 2002, Luc Ferry dans son discours d'orientation entérine ces évolutions.

« Aujourd'hui tout le monde en parle ». Les écoles d'ingénieurs vont-elles être laminées ? Je ne le pense pas. Toutefois il nous faudra être particulièrement vigilants. Pour l'ENIB, cette réforme en 3-5-8/9 peut être une véritable chance. Pourquoi ne pas en profiter pour passer le cycle de prépa à 3 ans et le cycle d'ingénieur en 2 ans avec, à la clé, un diplôme d'ingénieur et le grade de Master ?

Mais avant cette réforme, Brest 2004 aura eu lieu. A cette occasion, notre traditionnelle rencontre des anciens se déroulera du 10 au 12 juillet 2004. Tout les présents (que j'espère nombreux), repartiront avec des images inoubliables. Bien que le programme ne soit pas totalement arrêté aujourd'hui, vous en trouverez les grandes lignes ci-joint avec le coutumier bulletin à renvoyer.

Enfin, dans ce bulletin, vous trouverez une synthèse du bilan 2002/2003. Malgré un bilan excédentaire, ce dernier est assez décevant puisque, sans la subvention de la CNASEA, nous aurions été dans le rouge. Alors, si vous connaissez des anciens non cotisants, rappelez leur que l'ANIENIB existe et qu'elle a besoin d'eux.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous.

Le Président,  
J.P Dallet

## RENCONTRE 2003

### Promos 70 à 75



Après Brest 2000, centré sur l'événement nautique de la ville, la rencontre 2002 réunissant une quarantaine d'anciens des 5 premières promos (1965 à 1969), la rencontre 2003 des anciens de l'ENIB s'est déroulée du 07 au 09 juin (WE de Pentecôte).

Elle regroupait 35 participants des promos 70 à 75 ainsi que leurs épouses et quelques professeurs : Mr Coche, Mr Lemarié, Mr et Mme Rolling ainsi que Mr Hepp accompagné de ses deux filles.

Ces rencontres sont essentielles pour les anciens qui chaque année trouve un réel plaisir à se retrouver après leur sortie de l'école.

L'idée est bien entendu de continuer et dès l'année prochaine, nous organisons pour les 5 promos suivantes (1975 à 1980) mais aussi pour l'ensemble des promos un grand rassemblement à l'occasion de Brest

2004, la grande fête des bateaux, qui se déroulera du 10 au 16 juillet 2004.

Cette année, fut, comme l'année dernière, un grand moment. La plupart des participants ne s'étaient pas revus depuis de longues années, retrouvailles chaleureuses et parfois émouvantes.

Malgré un temps très moyen pour la première journée, (de la pluie et toujours de la pluie pour la 1<sup>ère</sup> soirée), le programme s'est déroulé comme prévu dans une ambiance de franche camaraderie et de bonne humeur.

Le premier jour, pot d'accueil à l'hôtel "Ibis" rue de Siam et dîner à la Ferme de Kéringar à Lochrist après un trajet en autobus par la côte touristique de la plage du Trez Hir à la Pointe St Mathieu (sous la pluie !). Au menu, un délicieux Kig Ha Farz, plat spécifique de la région du Léon, animé par un accordéoniste.

Le lendemain, tout le monde avait rendez-vous pour une visite de la nouvelle école que beaucoup ne connaissaient pas : les premières promos n'ayant connu que l'école de Kérichen. S'ensuit un dîner flottant à bord de l'Azénor, un catamaran qui emmène les convives en rade de Brest tout en dégustant un bon repas.

Enfin, le dernier jour, une visite guidée d'Océanopolis était prévue : découverte des 2 nouveaux bâtiments, la zone Polaire, avec ses manchots et ses phoques, la zone Tropicale, avec ses requins, ses tortues et ses poissons multicolores.

Tout le monde a repris la route, enchanté de ces 3 jours passés à échanger des souvenirs et à faire le bilan de vies professionnelles variées.

C'est un réel plaisir d'organiser ces retrouvailles : un grand merci aux anciens, à leur épouses et aux professeurs pour leur gentillesse et leur bonne humeur.

CR

Pour les cotisants, un album photos de cette rencontre est disponible sur le site internet à <http://anciens.enib.fr/anienib>

## BREST 2004



Tous les quatre ans, la grande fête de Brest rassemble une extraordinaire flottille de quelques 2000 voiliers traditionnels venus de 20 nations différentes, du petit misainier breton au prestigieux trois-mât barque, du yacht classique à la pirogue primitive. Cela fait de l'événement brestois un festival maritime unique en Europe et dans le monde !

A l'occasion de Brest 2004, l'Anienib souhaite organiser une nouvelle rencontre pour les promos des années 1975 à 1980, ainsi que pour tous les anciens, femmes et enfants.

La date pour ce week-end est celle du **10 au 12 juillet 2004**.

Comme l'année dernière, nous inviterons vos anciens professeurs des années 75 à 80, au cours de la soirée du 10 juillet 2004.

Si vous êtes intéressé par cette manifestation, nous vous demandons de prendre contact auprès de l'Anienib qui se chargera de vous adresser un bulletin de participation que vous voudrez bien nous retourner, avant le **31 janvier 2004**, afin que nous puissions organiser au mieux cette fête.

Nous vous informons que compte tenu de l'importance de cet événement, il nous est indispensable pour la réservation hôtelière de nous adresser votre bulletin de participation le plus rapidement, soit avant le **31 décembre 2003**. La liste des présents, le programme, etc.. seront disponibles sur le net à l'adresse **anciens.enib.fr/anienib**



✂.....A retourner avant le 31 janvier 2004.....✂

Nom : .....Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal..... Ville : .....  
 Tél : .....E-mail : .....  
 Nombre de personne : .....

Participera à la rencontre      Ne participera pas à la rencontre

### Samedi 10 juillet 2004 :

17 heures : Accueil et pot de bienvenue  
 20 heures : Repas "Crêpes" avec Animation

### Dimanche 11 juillet 2004 :

Promenade en mer et visite libre de la fête  
 Soirée restaurant sur les lieux de la fête

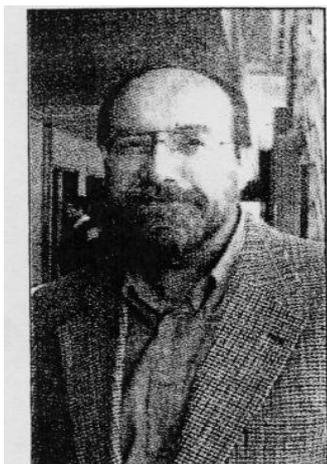
### Lundi 12 juillet 2004 :

10h30 : visite école Enib  
 13h : déjeuner au Restaurant Universitaire Technopôle (vue sur rade de Brest)  
 14h30 : retour sur la fête de Brest 2004

**Le programme complet est à retirer au bureau de l'Anienib.**

## Réalité virtuelle. Brest affiche ses ambitions

Début 2004, un centre de réalité virtuelle, dont l'objectif est d'être européen, sera opérationnel sur le technopôle de Brest-Iroise.



Jacques Tisseau est à la tête du laboratoire, qui, à l'École nationale d'ingénieurs de Brest a développé la réalité virtuelle. (Photo V.D.)

**H**ier, la première pierre n'a pu être posée. 400 manifestants réclamant les retraits des plans Fillon et Ferry » s'étaient déplacés pensant trouver, ce qui n'a pas été le cas, le président UMP de la région, Josselin de Rohan.

Ce centre, qui coûte 3,8 millions d'euros, est le prolongement des travaux réalisés au laboratoire d'ingénierie informatique de l'École nationale d'ingénieurs de Brest (ENIB). Cette équipe d'une trentaine de personnes, dirigée par Jacques Tisseau, est allée plus loin que la réalité virtuelle classique, celle du simulateur de vol. A l'interactivité, il a ajouté l'autonomie. Chaque entité perçoit, agit et décide dans son environnement.

"L'avance qu'ils ont prise dans l'autonomie des agents va permettre d'aller plus avant dans les simulations que nous faisons", expliquait, hier, François Grillot, directeur technique du "business group Airborne Systems de Thales, qui a signé une convention avec l'ENIB. Le virtuel touche les champs de bataille mais quantité aussi d'autres domaines. Ces six dernières années, le labo précité a géré trente contrats en transfert technologique et généré localement une société, Virtualys.

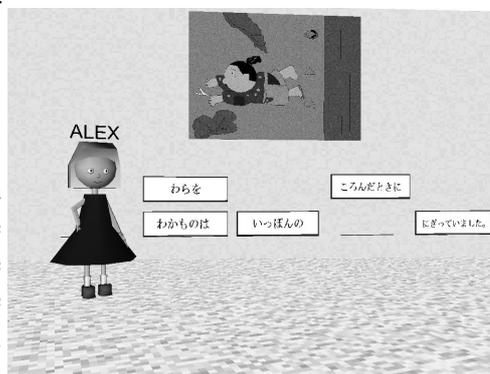
### Incubateur, pépinière

L'École des télécoms, également sur la technopole, a développé elle-même un incubateur d'entreprises, inauguré hier, dans lequel on trouve notamment la société Turboconcept (correction des erreurs dans la propagation des informations entre un émetteur et un récepteur), un prolongement de la découverte des turbocodes effectuée par deux chercheurs de l'école, Claude Berrou et Alain Glavieux, qui recevront d'ailleurs fin juin, aux Etats-Unis, la médaille Hamming, très réputée. Un incubateur peut cacher une pépinière, un deuxième âge dans la vie des entreprises. La communauté urbaine de Brest a lancé ainsi hier de nouveaux locaux.

Vincent Durupt  
(juin 2003)

## Du R-EVE à la réalité

Le projet R-EVE (Renforcement-EVE), financé pour 2 ans par les régions Bretagne et Pays de Loire a pris la suite du projet EVE (Environnements Virtuels pour Enfants) initialement financé par l'Agence de la Francophonie (2000-2003). Après avoir mis en relation des écoles primaires brestoises, marocaines et roumaines- dans le cadre de l'apprentissage du français à travers internet, EVE s'installe au Japon, à Yokosuka la ville jumelée à Brest. Une première connexion officielle a eu lieu le 10 novembre 2003 entre les élèves de l'école Ootsukadai de Yokosuka et ceux de l'école Kroas Saliou de Plouzané. Patrick Gueguen, l'instituteur responsable du volet pédagogique du projet EVE, était à cette occasion au Japon pour nouer les premiers contacts avec ses homologues japonais qui seront, en retour, accueillis à Brest à l'occasion de Brest 2004.



Contact : [povici@enib.fr/eve.enib.fr](mailto:povici@enib.fr/eve.enib.fr)

## ALERTE AU FICHIER

Comme chaque année, l'ANIENIB adresse par courrier des fiches de renseignements qui restent malheureusement sans réponse. Le nombre des perdus de vue s'accroît légèrement d'année en année.

Lors des derniers courriers (appel à cotisations 2003/2004, 95 lettres nous sont revenues avec le motif « n'habite pas à l'adresse indiquée ». Pour information, nous disposons aujourd'hui de 2859 adresses personnelles et professionnelles (peut-être pas à jour) et de 185 adresses personnelles et professionnelles inconnues.

Afin d'éviter l'augmentation du nombre de perdus de vue, nous vous demandons de nous aider dans nos recherches en nous communiquant le moindre renseignement concernant ces personnes ; ceci pour ne pas voir apparaître d'affreux blancs qui risqueraient de rendre l'annuaire dénué de sens d'ici quelques années.

A cette fin, vous trouverez jointe la liste des perdus de vue que vous pouvez photocopier et diffuser auprès d'autres anciens. D'avance, merci pour votre aide.

**Nouveau : Vous trouverez la liste des perdus de vue sur le site des anciens à l'adresse :**



**Entreprise des Etudiants de l'ENIB**

*V o u s a v e z u n p r o j e t ?*

### DES DOMAINES D'ACTIVITÉS VARIÉS

- Informatique
- Électronique
- Mécanique

### DE NOMBREUX AVANTAGES

- Bassin d'élève-ingénieurs
- Flexibilité des prestations
- Professionnalisme

### NOS OBJECTIFS :

- Mettre au service des entreprises le dynamisme et les compétences des élèves ingénieurs de l'E.N.I.B.
- Compléter la formation des étudiants par la réalisation de projets industriels

Tel : 02 98 05 66 24 E-mail : [3enib@enib.fr](mailto:3enib@enib.fr) [www-eleves.enib.fr/3enib](http://www-eleves.enib.fr/3enib)

## La réalité virtuelle, bien réelle au Technopôle

*Point commun entre un réseau routier, le sang ou un voilier sur l'eau ? Le Centre européen de réalité virtuelle (CERV), sur le Technopôle, les modélise et en fait des simulations en 3D. Début 2004, le CERV disposera de son propre bâtiment, entièrement dédié à la réalité virtuelle.*

Regarder fixement l'ordinateur donnerait presque le mal de mer. Les vagues s'enchaînent, se croisent, certaines viennent s'abattre sur l'écran comme sur l'objectif d'une caméra. Cet océan artificiel a tout du vrai : séquences et forces des vagues, effet des vents. Il est l'œuvre des scientifiques du CERV qui travaillent actuellement sur un prototype de "barreur virtuel" pour le navigateur Michel Desjoyaux. "L'objectif est d'avoir un pilote automatique qui prenne des décisions à la manière humaine, explique Jacques Tisseau, directeur du CERV.

Nous devons donc intégrer un maximum de critères composant les connaissances du barreur et intervenant dans la prise de décision". La réalité virtuelle pour remplacer l'homme ?

"Certainement pas, mais pour le suppléer en lui apportant une aide informatique fiable". La cinquantaine de chercheurs et

la trentaine d'étudiants qui composent le CERV réalisent des programmes qui réagissent non pas comme "de bêtes machines" mais comme des individus ou des environnements réels. Ils ont à leur actif une dizaine de contrats de recherche pluriannuels et pluridisciplinaires comme : l'étude du comportement de voitures "intelligentes" (en collaboration avec un laboratoire japonais), la modélisation et la simulation des bancs de poissons pour l'étude de la sélectivité des chaluts de pêche (Ifremer) ou encore la modélisation et la simulation de la coagulation du sang (avec le CHU de Brest et un laboratoire pharmaceutique). "La réalité virtuelle permet aux spécialistes de mener, en laboratoire virtuel, un nouveau type d'expérimentation sensorimotrice à moindre coût et sans danger".

Grâce à cette expérimentation in virtuo, les grands fonds sous-marins ne sont plus inaccessibles et les milieux toxiques deviennent inoffensifs. Les limites de la recherche s'en trouvent repoussées. "L'homme a d'abord fabriqué des outils qui étaient le prolongement de ses muscles pour plus d'efficacité. Avec l'ordinateur, c'est son cerveau qu'il prolonge".

Né sur l'initiative du Laboratoire d'ingénierie informatique (L12) de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Brest (Enib), qui l'abrite, le CERV déménagera dans des locaux actuellement en cours de construction sur le Technopôle (1). 2 000 m' entièrement dédiés à la réalité virtuelle, intégrant centre de recherche, centre de transfert de technologie et centre de formation professionnelle. Le CERV n'oublie pas de s'adresser au grand public : il prépare pour Océanopolis un poisson-guide virtuel et imagine, au Quartz, de faire danser les visiteurs avec Pinocchio. Pinocchio ? La mascotte du CERV. "Un modèle autonome, qui n'est pas un esclave".

(1) Nouvelle pierre au Pôle des technologies de l'information de l'agglomération brestoise, le projet de CERV a été retenu dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région 2000-2006 et renforcé par le Comité interministériel à l'aménagement et au développement du territoire. Il est financé à hauteur de 3,8 millions d'euros par l'Etat 13% (ministère de l'Education nationale et Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire), le Conseil régional de Bretagne 22%, le Conseil général du Finistère 15%, la Communauté urbaine de Brest 20% et l'Union européenne (FEDER) 30%. La maîtrise d'ouvrage de l'opération a été transférée par l'Etat à la Communauté urbaine de Brest.

Jacques Tisseau -ENIB 02 98 05 66 30 [tisseau@enib.fr](mailto:tisseau@enib.fr)



28/10/2003, photo prise du toit du CERV, avec extension de l'Enib.

### INFORMATIONS

*L'Enib vient de créer son premier journal interne. Il est disponible sur le site des anciens : [anciens.enib.fr/ancienib](http://anciens.enib.fr/ancienib)*



# REMISE DES DIPLÔMES

## 2003



Promo 2003

Le 5 Juillet 2003 et pour la troisième fois dans l'histoire de l'école a eu lieu la Cérémonie de Remise de Diplômes de l'ENIB.

Cet événement inoubliable, qui marque le passage de la vie d'étudiant à la vie professionnelle des jeunes diplômés leur permet de clôturer leur vie étudiante en présence de leur famille, amis, ainsi que du personnel enseignant, des élus locaux et partenaires industriels.

Cette manifestation marque l'entrée de presque 200 ingénieurs ENIB dans le XXIème siècle et dans la vie active. C'est également le reflet d'une grande école, d'une vie associative très active, de relations industrielles privilégiées...

La cérémonie commença au Quartz, où familles, amis, officiels et invités étaient attendus pour la remise officielle. Près de 500 personnes étaient présentes. L'amphithéâtre du Quartz se prêta à merveille au déroulement et ce fut une succession de discours, spectacle de danse, remise des diplômes et de projection vidéo qui fit planer une atmosphère chargée d'émotion sur les convives. Pour cette occasion, des anciens éniubiens nous partagèrent un peu de leur expérience avec les nouveaux diplômés. Puis vint le tour des discours de félicitations de Mr Ropars, directeur de l'ENIB, et de celui non dénoué d'humour de Mr Magoutier, directeur des études.

Cette journée se terminera par un dîner animé en musique et spectacle après un cocktail offert par la mairie de Brest.

Cette manifestation chargée en émotion, où près de 700 personnes se sont réunies, permet à tous les invités de découvrir cette grande famille ENIBienne.



De gauche à droite, Mr Méhat, (promo73), Mr Magoutier (Directeur des études) et Mr Ropars (Directeur de l'Enib)

## Les salaires des ingénieurs diplômés

Malik Koubi et Marjorie Mazars, division Salaires et revenus d'activité, Insee

En 2002, les 10 % d'ingénieurs les mieux payés ont perçu chacun une rémunération au moins trois fois supérieure à celle des 10 % les moins bien payés. L'expérience professionnelle ainsi que la réputation de l'école fréquentée expliquent l'essentiel des disparités de salaires. Les écoles les plus prestigieuses permettent un accès plus rapide à des positions hiérarchiques élevées et des salaires plus substantiels.

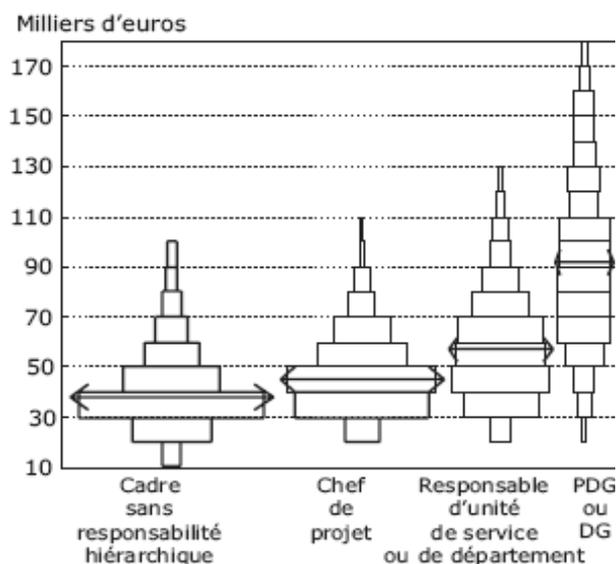
Les spécialisations sont rentables lorsqu'elles ont une orientation appliquée ou lorsqu'elles sont effectuées à l'étranger. Si la part des femmes augmente au fil des promotions, des inégalités persistent, notamment dans l'accès aux meilleures écoles et aux postes à responsabilité. L'expérience professionnelle leur apporte une moindre plus-value et vivre en couple ralentit leur carrière.

L'éventail des rémunérations des ingénieurs est très large. Les 10 % les mieux rémunérés ont perçu un salaire brut annuel de plus de 100 000 € en 2002 alors que la rémunération des 10 % les moins bien payés était inférieure à 31 000 €. Le salaire médian, qui sépare la moitié des ingénieurs les moins payés de la moitié les mieux payés, s'élevait quant à lui à 50 320 €. Niveaux de rémunération et accès aux responsabilités sont fortement corrélés. Ainsi, le salaire médian des PDG et directeurs généraux est de 91 500 €, alors que celui d'un ingénieur cadre sans responsabilité hiérarchique est de 38 300 €, soit un rapport de 1 à 2,4. Par ailleurs, plus les responsabilités sont lourdes, plus les salaires sont dispersés (graphique).

L'expérience professionnelle mais aussi le type d'école fréquentée jouent un grand rôle dans la probabilité d'accès aux postes de direction et par conséquent sur le niveau de salaire. En 2002, la moitié des PDG ont plus de 24 années d'expérience. Par ailleurs, un ancien élève de Polytechnique, des Mines ou de Centrale ayant plus de 16 ans d'expérience professionnelle a 44 % de chances d'occuper un poste de PDG ou de DG contre 31 % pour l'ensemble des ingénieurs ayant la même expérience.

Pour plus d'informations : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### Répartition des salariés par tranche de salaire et par position hiérarchique



Lecture : Pour chaque catégorie d'ingénieur figure, en ordonnées le niveau de rémunération annuel par tranche de 10 000 €. La surface de chaque rectangle est proportionnelle à la part des ingénieurs de la catégorie dont le salaire se situe dans cette tranche de rémunération. Les flèches représentent le niveau de salaire médian.

Source : enquête Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France CNISF 2003

## Le volontariat

L'Assemblée nationale a adopté le 29 février 2000, le projet de loi relatif aux volontariats civils destiné à remplacer les formes civiles du service national obligatoire.

Cette loi concerne à la fois la France métropolitaine, les départements et territoires d'outre-mer, la Nouvelle Calédonie et les collectivités territoriales de Saint-Pierre et Miquelon et de Mayotte et l'étranger.

### Mode d'emploi :

Vous trouverez ci-dessous les caractéristiques du volontariat au titre de la coopération internationale :

### Champ d'application du volontariat civil à l'étranger

Au titre de la coopération internationale, la loi prévoit que " les volontaires civils participent à l'action de la France dans le monde en matière culturelle et d'environnement, de développement technique, scientifique et économique et d'action humanitaire. Ils contribuent également à l'action de la France en faveur du développement de la démocratie et des droits de l'homme, éléments indissociables d'une politique de paix, et au bon fonctionnement des institutions démocratiques".

### Conditions d'accès aux volontariats civils

Les Français et les Françaises âgés de plus de 18 ans et de moins de 28 ans à la date du dépôt de leur candidature peuvent demander à accomplir un volontariat civil.

### Durée des volontariats civils

L'engagement de volontariat civil est conclu pour une durée de 6 à 24 mois et doit être accompli auprès d'un seul organisme. L'accomplissement ne peut être fractionné.

### Organismes d'affectation à l'étranger

Le volontaire peut être affecté auprès des services de l'Etat, dans les établissements scolaires ou culturels français, dans les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, les implantations et les représentations d'entreprises françaises ou les entreprises liées à ces dernières par un accord de partenariat, ainsi qu'auprès d'Etats, de collectivités territoriales ou d'organismes étrangers engagés dans une coopération avec la France ou une collectivité territoriale française.

En liaison avec la Direction des Relations Economiques Extérieures (DREE) et le CFMEACTIM, le ministère des Affaires étrangères a mis en place le Centre d'Information sur le Volontariat International (CIVI), organisme chargé de la promotion du volontariat international et de la centralisation des candidatures qui est installé au 34 rue La Pérouse, Paris 16 e - [www.civiweb.com](http://www.civiweb.com).

### Témoignage d'un ancien :

En Juillet 1999, je suis parti en Pologne faire un CSNE (16 mois + 5 mois) dans une usine de Thomson Multimedia. J'y étais responsable du service Industrial Information Systems.

C'était une expérience très enrichissante (humainement et professionnellement), avec des responsabilités importantes pour un premier poste.

Ensuite je suis allé en Tunisie pour le même poste. Ce poste a évolué en prenant les responsabilités des magasins et du service de Gestion de Production.

Le CSNE s'appelle, aujourd'hui VIE. Il est beaucoup plus souple (de 6 à 24 mois) et mieux payé.

Sébastien Freneix, promo 99

## CARNET BLANC

Laure Vialleville (promo 2002) et Maël Le gaillard (promo 2001) se sont mariés le 9 Août 2003. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

Jérôme Mouton (promo 98), l'administrateur du site Anienib nous a fait part de la naissance de son fils Octave, né le 27 2003. Félicitations aux parents.

## DECES

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris les décès de Yvon Durand (Promo 1965) en octobre 2003.

A sa famille et à ses proches, nous présentons nos sincères condoléances.

## TAXE D'APPRENTISSAGE

**N**'oubliez pas : l'ENIB a besoin de votre taxe d'apprentissage. Elle contribue directement à la qualité de la formation dispensée aux Enibiens. Mais, combien représente-elle ? En 2001, 105583 euros. En 2002, 104882 euros et en 2003 124232 euros.

C'est une bonne année, mais nous pouvons faire encore mieux.

Nous vous précisons que pour l'extension de l'Enib de nombreux travaux et achats restent à la charge de l'école, notamment le mobilier des classes et le matériel informatique dans la bibliothèque.

Par ailleurs, l'Enib vient d'acquérir pour la nouvelle filière Mécatronique, une machine d'essai pour un coût de 68000 euros.

Rassemblons nous en janvier 2004 pour dépasser le niveau 2003. Nous rappelons que pour les entreprises, le calcul de la taxe s'effectue de la façon suivante :

Toute entreprise doit verser avant le 28 février au plus tard pour l'attribution de matériel au titre de la taxe d'apprentissage, dont le taux global est de 0,5 % de la masse salariale brute versée l'année précédente. A cette occasion, vous pouvez aider l'école. En effet, l'entreprise est libre d'en faire bénéficier les établissements d'enseignement de son choix à condition de respecter certaines règles de répartition. Faites une démarche auprès du responsable de votre entreprise afin qu'une part conséquente soit versée à l'ENI de Brest. Le budget sera utilisé pour l'achat de matériel scientifique et technique car il est nécessaire que les jeunes ingénieurs bénéficient d'un équipement à la pointe du progrès et des dernières évolutions technologiques.

L'affectation obligatoire dans les divers établissements est la suivante :

- 20 % à un organisme de formation d'apprentis,
- 9 % au FNIC, *Fond National Interconsulaire de Compensation (Obligatoire)*,
- sur les 71 % restant, peuvent être déduits certains frais déjà engagés (*frais de CCI, stagiaires reçus, apprentis, etc...*).

Le solde est réparti suivant une forme imposée en fonction du code APE de votre entreprise.

Entreprises	Ets d'enseignement pour ouvriers	Ets d'enseignement pour cadres moyens	Ets d'enseignement cadres supérieurs
Catégorie A	50 %	40 %	10 %
Catégorie B	35 %	35 %	30 %
Catégorie C	10 %	40 %	50 %

### Pour effectuer votre virement :

Titulaire du compte : ENIB  
Domiciliation : TPBREST  
Code banque : 10071  
Code guichet : 29000  
N° de compte : 00003002842  
Clé Rib : 64

Pour plus de précision vous pouvez contacter l'Agent comptable de l'Enib,

Mme Ingouf, au 02 98 05 66 94 ou bien prendre contact avec l'Anienib.

## L'extension de l'ENIB



L'ouvrage achevé. (Photo Michel Quéré)

**L**es travaux de construction de l'extension progressent mais le bâtiment qui devait être livré en décembre ne pourra être opérationnel qu'à la mi-janvier. Tout le gros oeuvre est fait ainsi que les cloisons. Le chauffage et l'électricité sont presque achevés. Une partie des travaux reste à la charge de l'ENIB : équipement de lutte contre l'incendie, plans d'évacuation, aménagement des salles de cours en mobiliers, équipe-

ment en vidéo projecteurs, fermeture du garage avec pose de portes basculantes et de grilles sur les fenêtres, report des alarmes électriques, installation d'une sonorisation commune aux deux bâtiments. Ce sont donc des travaux importants qui nécessitent une attention particulière. Un point délicat reste l'équipement de la médiathèque. Ce dossier est très complexe car il s'agit d'aménagements sur mesure. Madame Kervella et ses collègues, en collaboration avec Mr Charpentier, ont la difficile charge d'établir un cahier des charges solide qui vise non seulement à répondre aux prescriptions de l'architecte mais aussi à offrir un outil agréable et fonctionnel à l'ensemble des étudiants, des enseignants et des chercheurs. Une fois tous ces travaux achevés démarrera la restructuration du 1<sup>er</sup> étage de l'ancien bâtiment.



Le chantier de l'extension au 30/10/03

## BILAN 2002/2003

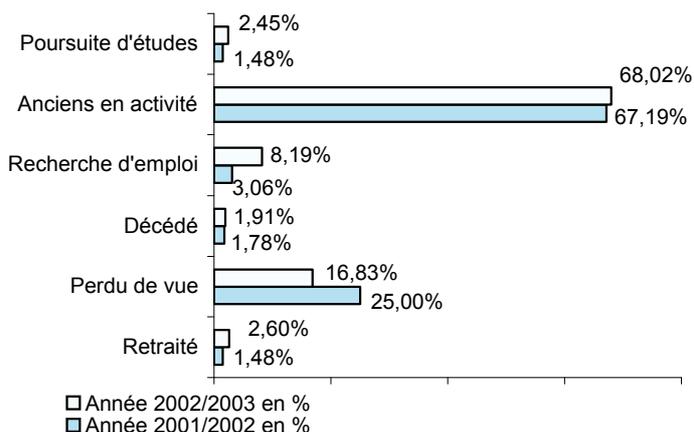
L'Anienib a réalisé pour l'année 2002/2003 un rapport d'activité que vous trouverez sur le site des anciens à l'adresse :

Ci-dessous quelques données du bilan de l'année 2002/2003 :

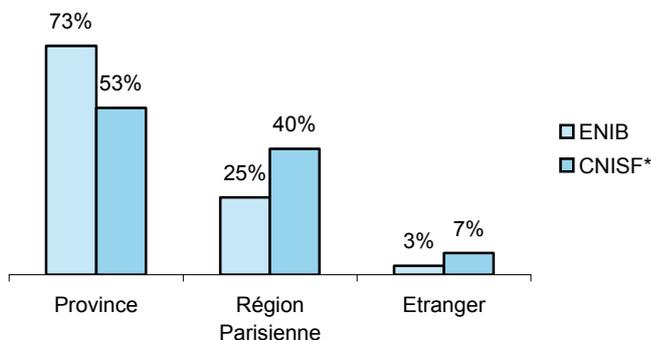
### La répartition des éniens

Ces données sont obtenues à partir des informations reçues au cours des appels et relances des années 2000/2001 et 2002/2003. Il est à noter le travail important de l'Anienib vis-à-vis des perdus de vue, puisque ils y en a 8 % de moins que l'année dernière.

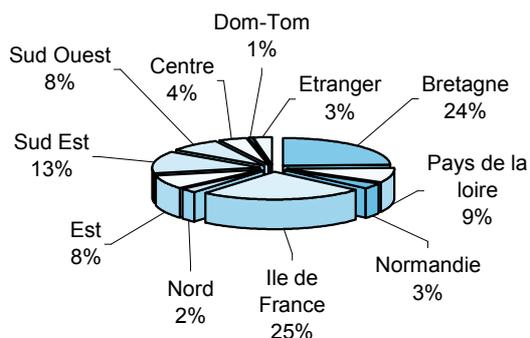
Comparaison de la répartition des éniens  
année 2001/2002 et 2002/2003



### Répartition géographique des Éniens

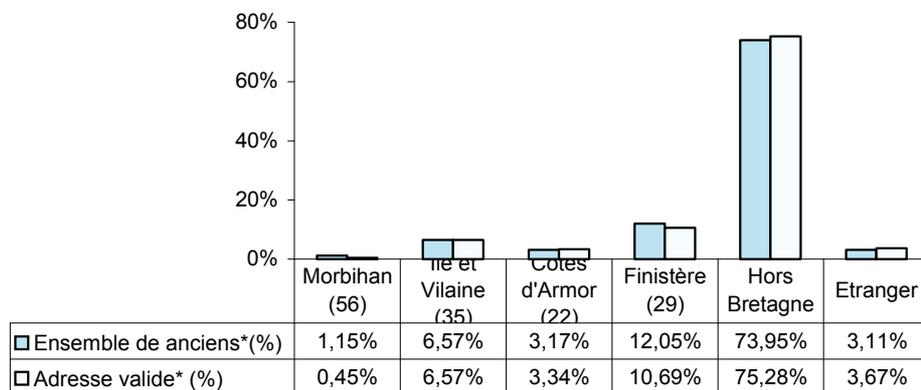


Répartition Etranger et régions en France



CNISF\* : Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France

### Répartition en Bretagne



**Ensemble des anciens\* :**  
Sur 2 846 anciens recensés aujourd'hui, seuls 1 735 ont une adresse professionnelle, soit 61 %

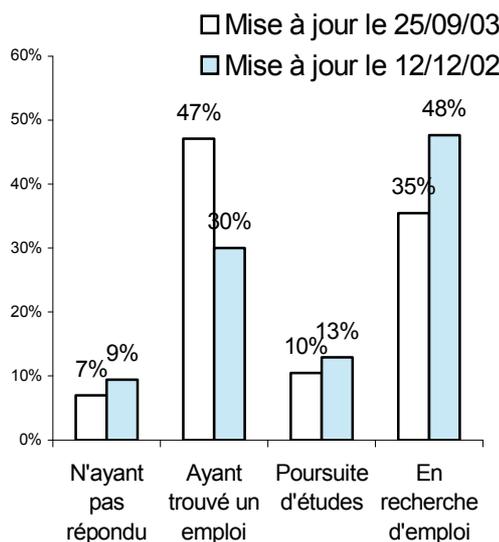
**Adresse valide\* :** Sur 2 846 anciens recensés, seuls 898 ont une adresse professionnelle valide, mise à jour au cours de l'année 2002/2003, soit 32 %.

## Statistiques de la promo 2002

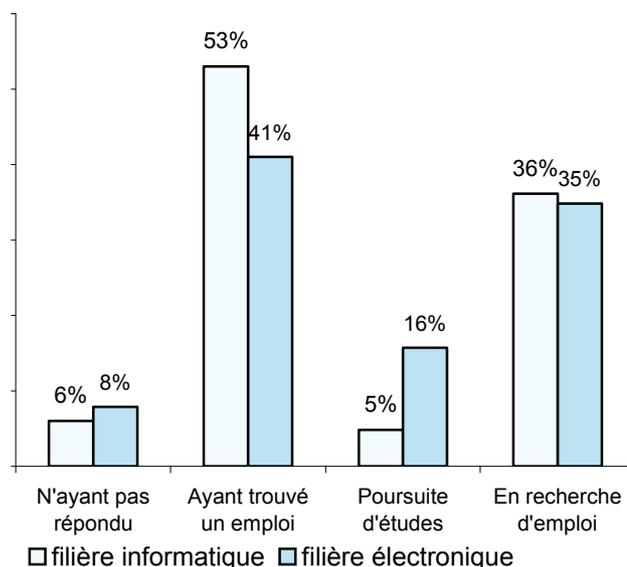
La promo 2002 compte 172 diplômés, 89 en filière électronique et 83 en filière informatique industrielle.

Les statistiques ont été réalisées de la manière suivante : les anciens répertoriés en activité le 12/12/02 n'ont pas été réinterrogés. Par contre, ceux étant en recherche d'emploi, en poursuite d'études ou n'ayant pas répondu ont été recontactés afin de nous indiquer leur situation professionnelle actuelle.

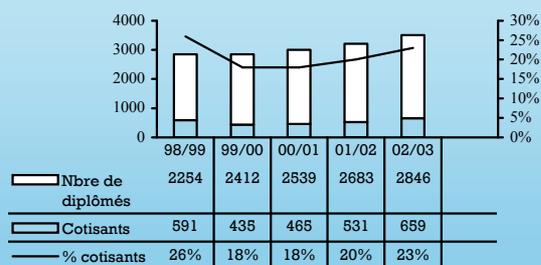
Statistiques de la promo 2002  
en %



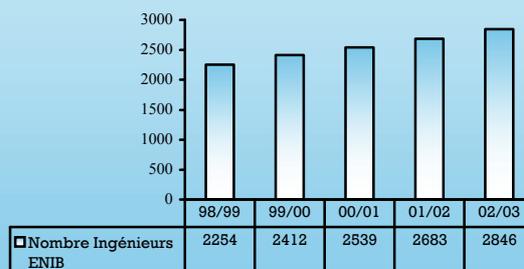
Statistiques de la promo 2002  
par filières en %



### Enibiens et Cotisations



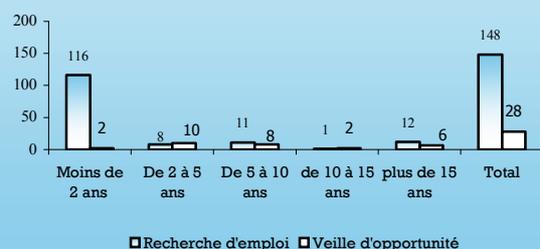
### Nombre d'Ingénieurs ENIB



### Nombre offres d'emplois reçues



### La recherche d'emploi par années d'expériences au 31/10/03



# ANIENIB

Boîte Postale 30815  
29608 BREST CEDEX

**Téléphone :** 02-98-05-66-08

**Télécopie :** 02-98-05-66-88

**Messagerie :** [anienib@enib.fr](mailto:anienib@enib.fr)

## HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi et Jeudi : 9h00 12h00  
13h30 17h00

Lundi et Vendredi : 9h00 12h00  
Fermé le Mercredi

Cathy est à votre écoute pour toute information.



## COTISATIONS :

Le prix de la cotisation est de :

- 12 euros pour les demandeurs d'emploi
- 40 euros pour les éniens en activité

La cotisation est déductible du revenu imposable à hauteur de 50%.

## NOS SERVICES :

- L'annuaire
- Le bulletin
- Les offres d'emploi
- L'enquête
- L'internet
- La délivrance du titre d'ingénieur européen
- Réduction pour certaines activités de tourisme et de loisir en région brestoise.
- La cotisation donne droit à une assurance de protection juridique.

## CE JOURNAL VOUS APPARTIENT :

Vous pouvez à tout moment nous adresser vos idées, vos expériences qui seront publiées dans ce bulletin.

## PUBLICITE :

Nous contacter pour toute insertion de publicité.

L'Anienib informe ces adhérents que ces bureaux seront fermés pendant les fêtes de Noël du 23 décembre 2003 au 5 janvier 2004.

**Joyeux Noël et Bonne année à tous.**

## TOURISME ET LOISIRS

Votre cotisation vous permet dès aujourd'hui d'obtenir des réductions pour des activités de tourisme et de loisirs à Brest, en s'adressant à l'Anienib.

### • TOURISME :

#### Compagnie Maritime Penn Ar Bed :

- Départs quotidiens vers Ouessant, Molène, Sein, toute l'année.
- 15% adulte et - 10% enfant sur tarif.

#### Finist'Mer :

- Le Conquet/Ouessant - Camaret/Ouessant - Lanildut/Ouessant.
- 15% sur tarif haute saison
- 10% sur tarif basse saison

### • LOISIRS :

#### Océanopolis Brest:

- 3 pavillons pour découvrir les océans du monde.
- Adulte : 13 € au lieu de 14,5 € (13 ans et plus).
- Enfant : 8,5 € au lieu de 10 € (de 4 ans à 17 ans).
- Gratuit pour les moins de 4 ans.



- Ingénieries
- Traductions
- Formations
- Logistique
- Production
- Tertiaire

4, bis boulevard Gabriel Lippman 29560 Guernou  
Tel. 02 98 41 80 00 - Fax 02 98 41 87 43 - [info@access-services.fr](mailto:info@access-services.fr)